



Journées d'information et d'échanges du CAUE de l'Aisne et de la MIQCP

## Construire un projet de construction ou d'aménagement urbain durable et choisir sa maîtrise d'oeuvre

Date : les **jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017**

Lieu : Géodomia - Rue des Victimes de Comportet, 02000 Merlieux-et-Fouquerolles

Frais d'inscription (déjeuners compris) : 40 euros les deux jours - 25 euros la journée

### Public concerné :

Maîtres d'ouvrages, techniciens des collectivités, bureau d'études, autres professionnels de l'aménagement et du cadre de vie, habitants...

### Objectifs et contenu de la formation :

Compléter ses connaissances sur **la réglementation** de la maîtrise d'ouvrage et des marchés publics (Fondamentaux, évolutions, interférences des textes, actualité juridique et tendances...);

Comprendre **les enjeux d'un projet durable** ; savoir le construire et en assurer la pérennité (identification des jeux d'acteurs, importance de la programmation, établissement d'une enveloppe financière prévisionnelle...);

Savoir choisir sa maîtrise d'oeuvre : **quelle procédure de passation des marchés ?** (pour quel projet et pour répondre à quels enjeux ?)

### Méthode pédagogique :

Le déroulement de **la première journée** aura pour fil conducteur un document préparé et présenté par l'intervenant de la MIQCP. Ce document servira de support de formation et laissera la possibilité aux participants de réagir à son contenu. Les échanges qui en découleront permettront un partage des expériences de chacun et nourriront les débats qui naîtront.

**La deuxième journée** sera destinée à analyser des cas concrets et à conseiller les participants dans leurs projets en cours ou à venir. Selon les attentes et le nombre de participants, elle prendra la forme d'ateliers thématiques.

### Intervenant :

**Patrick CHOTTEAU**, Architecte urbaniste en chef de l'Etat, Secrétaire général adjoint de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP)

### Bulletin d'inscription à retourner au CAUE de l'Aisne (par courrier ou par mail)

Le paiement se fera après la formation par chèque ou par mandat administratif.

La demande de paiement sera envoyée par le CAUE, accompagnée de l'attestation de présence du (des) participant(s) à la formation.

### Pour tout renseignement, contacter la personne référente de cette formation au CAUE de l'Aisne :

- Madame **Frédérique ALAIN**, Urbaniste - **Ligne fixe au 03 23 79 07 07** ou **Portable au 06 58 13 25 83**

**Courriel : frederique.alain@caue02.com**

*Le CAUE de l'Aisne est agréé pour la Formation professionnelle enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 22 02 01250 02*

# Construire un projet de construction ou d'aménagement urbain durable et choisir sa maîtrise d'oeuvre

## Journées d'information et d'échanges

proposées les 16 et 17 mars 2017

par le CAUE de l'Aisne et la MIQCP

### Bulletin d'inscription à retourner au CAUE de l'Aisne :

par courrier au 34, rue Sérurier, 02000 LAON ou par courriel à [frederique.alain@caue02.com](mailto:frederique.alain@caue02.com)

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Collectivité/Structure .....

Adresse .....

Téléphone (Fixe)..... (Portable).....

Adresse email .....

### Participera :

- aux deux journées d'information et d'échanges des 16 et 17 mars 2017
- à la journée du jeudi 16 mars 2017 (journée d'information générale de la MIQCP sur le montage des projets)
- à la journée technique du vendredi 17 mars 2017 (étude de cas concrets en cours ou à venir)

**Frais d'inscription** (déjeuners compris) : 40 euros les deux jours - 25 euros la journée

**Le règlement se fera par chèque ou par mandat administratif après la formation.** Le CAUE de l'Aisne enverra une demande de paiement.

Fait à ..... le ..... Signature .....

Nombre de places limité à 40 participants.

Le CAUE de l'Aisne est agréé pour la Formation professionnelle enregistrée  
sous le numéro de déclaration d'activité 22 02 01250 02